



Arles, mardi 29 septembre 2020

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/04675

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Travaux de tiers (fermeture de brèches)**Réparation de berges****Extrême vigilance (à l'approche du chantier) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 05/10/2020 à 08:00 au 23/12/2020 à 17:00

o Canal du Rhône à Sète

entre les pk 45.800 (amont croisée du Lez) et pk 46.000 - En dehors du chenal

Eviter les remous (au passage du chantier) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 05/10/2020 à 08:00 au 23/12/2020 à 17:00

o Canal du Rhône à Sète

entre les pk 45.800 (amont croisée du Lez) et pk 46.000 - En dehors du chenal

Commentaire :

Il est porté à la connaissance des usagers de la voie d'eau que des travaux de réfection de berges vont être réalisés en rive gauche. Les brèches existantes seront refermées à l'aide de géotubes maintenus par des pieux et madriers en bois battus dans la berge. Les travaux seront réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique sur flotteur, les géotubes seront remplis à l'aide d'une petite drague aspiratrice.

Priorité sera donnée à la navigation, les équipes sur place sont équipées de VHF et seront en veille radio sur le canal 10 afin de libérer le chenal à l'arrivée des bateaux.

Il est demandé aux navigants d'être extrêmement vigilants à l'approche et au passage de la zone de travaux. Une signalisation fluviale sera mise en place 500 m en amont et en aval du chantier.

Service(s) à contacter :

UTI CRS (nom provisoire), 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

24/12/2020

UTI CRS (nom provisoire)

1, quai de la gare maritime

13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Par délégation

Signé

Philippe SCHNEIDER